



« **Militer n'est pas un crime !** »

Tous avec Nathalie !

Comme vous le savez tous, notre amie et camarade de lutttes, Nathalie Pradelle est sous la menace de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la radiation. Son seul délit : être une militante active, déléguée SUD-Rail et être une force de résistance dans une entreprise où Militer est devenu un crime ! Notre amie est convoquée le 6 juin à 13h30 à Saint-Denis pour un conseil de Discipline où la radiation est demandée !

Nous ne laisserons pas faire !! Nous allons leur montrer que nous sommes unis et prêts à défendre Nathalie malgré leur simulacre de tribunaux patronaux !!

**Le 6 Juin à partir de 11H30  
tous devant le CAMPUS  
Réseau à Saint-Denis  
pour exiger l'annulation  
des sanctions !**



**Nombreux, montrons notre refus de cette politique de répression  
antisyndicale, faisons entendre raison à la direction !**

Plus que jamais, dans un contexte d'attaques continuelles contre le droit du travail, les salarié(e)s ont besoin de collectifs de travail forts ; les patrons le savent et cherchent par tous les moyens à réduire au silence ceux qui remettent en cause leurs choix.

En tant que défenseur des travailleurs, nous ne nous laisserons pas bâillonner et exigeons le retrait des sanctions et des poursuites judiciaires engagées à l'encontre de tous ceux qui luttent contre la régression sociale et pour défendre leurs conditions de travail à la SNCF.

La Fédération SUD-Rail appelle l'ensemble des agents et toutes les organisations syndicales qui se mobilisent contre les lois ou accords régressifs, et contre la criminalisation du mouvement social et syndical à se mobiliser le 6 Juin pour signifier leur refus de l'autoritarisme patronal dans l'entreprise et exiger l'annulation des sanctions et l'arrêt des discriminations contre les militants syndicaux !



**Les militants ne sont pas des cibles !**



**Le 6 juin devant le  
Campus Réseau, venez  
apporter votre soutien,  
échanger et débattre  
pour dire STOP à cette  
politique autoritaire !**

**Refusons la criminalisation  
du mouvement social et syndical !**

- Tous ensemble, condamnons avec fermeté les violences patronales et leur système qui plongent les salariés dans l'exaspération !
- Condamnons ce management anxigène et violent qui exclut et maltraite jusqu'au suicide ceux qui pensent autrement !
- Exigeons le retrait des sanctions et des poursuites judiciaires engagées contre les syndicalistes et les salariés qui luttent !

**Pour participer à ce moment important,  
Contacte ton délégué ou ton syndicat SUD-Rail  
pour venir apporter ton soutien à une collègue et  
amie qui est aujourd'hui menacée pour ses idées !**

L'ensemble des recettes de cette journée (Restauration, Buvette, Vente de tee-shirt...) sera intégralement reversé au fonds de solidarité pour soutenir les militants syndicaux qui subissent la répression.

FEDERATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75

@ : sud.rail.federation@gmail.com

FACEBOOK : @sudrailofficiel

FAX : 01 42 43 36 67

INTERNET : www.sudrail.fr

TWITTER : @SUD\_Rail\_Offici